L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 MAI 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY, Editeurs Propriet.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 15 MAI

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Turpin, au magasin de MM. W. Verdenburgh & Co, rue Vieille Levée—Eau-de-vie, vins, &c.

Par M. Cerres & Landry, à la Masonic Hall, rue St-Charles—L'habitation Oakland, située sur la Fausse Rivière, dans la paroisse de la Pointe Coupée.

Par E. Roger & Co, Nos 45 et 47, Vieille Levée—Robes, [illegible] marchandises sèches, &c.—Aussi, à 10 heures, à leurs magasins d'encan, Nos 45 et 47, Vieille Levée—Châles, pointe, mantelets, dentelles françaises, [illegible].

Par C. E. Forstall, à 4 heures, rue Victoire, entre Champs Elysées et Françaises—Un lot de meubles, [illegible] &c., à l'usage d'un salon d'hôtel.

Par D. F. Murphy, à 10 heures, au No 49, rue des Magasins, Meuse.

Par le shérif, à midi, à l'hôtel de la Cité—De beaux terrains faisant face aux rues du Maine et St-Philippe.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

La lice présidentielle.

C'est demain que la convention républicaine s'assemble à Chicago pour choisir ses candidats. La date de cette réunion avait été fixée au 16 mai, dans la prévision qu'à cette époque les autres candidatures auraient été désignées. On ne prévoyait pas encore la scission qui s'est opérée à Charleston, et les républicains pensaient que le nom mis en avant par les démocrates servirait à les guider dans leur décision. Le désir d'un succès paraissait donner chez eux toute autre considération, et les préférences personnelles étaient disposées à se taire devant l'intérêt du parti.

La nouvelle de la division en deux branches de la démocratie nationale a été accueillie par les républicains noirs avec des cris de triomphe, et la situation nouvelle qui résulte de la multiplicité des conventions occasionnera probablement un changement dans leur tactique.

Ils s'étaient proposé, dans le cas où toutes les forces démocratiques se fussent portées sur M. Douglas, de lui opposer un homme qui ne fût pas trop entaché de sectionalisme, et qui pût rallier les voix anti-démocratiques dans certains Etats du Nord. Les noms de M. Bates du Missouri, et du juge McLean de l'Ohio étaient mis en avant dans cette hypothèse.

Si, au contraire, le Sud l'eût emporté dans la Convention de Charleston et eût fait triompher un de ses ardents champions, alors les républicains n'auraient plus craint de lever ouvertement le masque et d'opposer au candidat sectionnel du Sud un candidat sectionnel du Nord. La lutte aurait été devenue tranchée, et les républicains [illegible] ...

Aujourd'hui la situation est plus compliquée, et ce n'est plus sur des nominations faites, mais sur de simples probabilités que la Convention de Chicago va baser ses calculs. Il est vrai qu'un seul candidat redoutable à combattre, les républicains auront la satisfaction de voir les forces de leurs adversaires se disséminer sur [illegible] différents.

Cette nouvelle chance de triomphe a encouragé [illegible] plus avancés, et sans aucun doute les adeptes de conciliation vont être énergiquement repoussés par les anti-esclavagistes. Ils vont prouver la nécessité de prendre un nom significatif, [illegible] serve de drapeau. Un homme tiède comme M. Bates, appartenant à un Etat du Sud, ne remplit plus les conditions nécessaires à [illegible]. Il faut un chef marquant, comme M. Seward, pour conduire les phalanges républicaines à la lutte, les entraîner par son éloquence et les guider par son habileté.

Selon toutes les prévisions, la Convention nationale de Baltimore persistera à désigner M. Douglas. [illegible]

[illegible]

Sans partager ces espérances prématurées [illegible] que la candidature de MM. Bell [illegible] une diversion heureuse au Nord [illegible]

[illegible]

La question allemande.—Dans sa *Revue* [illegible], *l'Invalide Russe* regarde la résolution prise par la Prusse dans la question de la constitution de la Hesse Electorale comme un événement de la plus haute gravité. [illegible] et le baron Kubeck, président [illegible] de la Diète [illegible]

[illegible]

☞ L'attention est appelée sur la vente positive et forcée de L'HABITATION OAKLAND située sur la Fausse Rivière, dans la paroisse Pointe Coupée, et qui sera vendue par McCerren & Landry pour mardi, 15 du courant, [illegible].

Les œufs de Pâques.—Parmi les charges [illegible] du *Charivari*, il en est deux qui sont pleines de malice et d'esprit. La première, intitulée *l'œuf de Pâques de la France*, représente [illegible] l'œuf d'où l'on voit sortir un petit ramoneur savoyard, les cheveux ébouriffés et son racloir à la main. Dans la seconde, on voit un noeud [illegible] tranquillement en Savoie, malgré les [illegible] d'un concierge qui l'interpelle, et au-dessous de ce petit tableau est écrit: "entrez sans s'adresser au Suisse."

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES D'EUROPE.

DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée des steamers Fulton et Canadian.

Cap Race, 14 mai.—Le steamer *Canadian*, parti de Liverpool le mercredi 2 courant, et de Queenstown le jeudi 3 a passé à la hauteur de ce point hier soir, en route pour Québec.

Le steamer *Niagara* de Boston via Halifax et Queenstown, est arrivé à Liverpool le 30 avril. Le *Saxon*, venant de Québec est arrivé à Liverpool le 2 mai.

Marchés européens.

Liverpool, 3 mai.—Les ventes de coton pendant les trois jours d'affaires, qui ont suivi le départ du Brazil, ont monté à 30,000 balles, dont 6000 prises par l'exportation et la spéculation. Le marché a clos généralement avec fermeté et une tendance à la hausse, mais les prix étaient sans changement.

Les avis de Manchester sont toujours favorables: le marché était ferme à la clôture et dans quelques cas on a obtenu des prix plus élevés.

Les céréales étaient lourdes, les prix faibles et la demande presque nulle. Le temps a été favorable pour les récoltes.

La farine a fermé lourdement: les prix sont plus faciles, mais les cours sont sans changement. Le blé rouge est coté, à 10 s. 3 d. à 11 s. le blé blanc à 11 à 12 s. Le maïs a fermé lourdement et les prix ont légèrement baissé. Le maïs jaune est coté à 35 s. 6 d. à 36 s., le quartier, le blanc 36 à 37 s.

Les provisions ont fermé avec calme. Le bœuf était calme et les cours se maintenaient à peine. Le porc était calme, on cotait le vieux à 57 s. 6 d. à 60 s. Le bacon était ferme, les milieux sont cotés à 52 s. à 54 s. La graisse est lourde à 54 s. Le sucre et le café se maintenaient aux cours antérieurs.

Liverpool, jeudi après midi, 3 mai.—Le coton se maintenait bien à la clôture. Les ventes de mercredi et jeudi sont de 17,500 balles dont 2,000 prises par l'exportation et la spéculation. Les importations de cette semaine montent jusqu'à ce jour à 47,000, celles de jeudi ont été de 3550.

Bourse de Londres, 13 mai.—Les consolidés au comptant ont fermé à 94 1/4 à 94 3/4. Les taux de la Banque sont sans changement.

Nouvelles politiques.

Le gouvernement anglais avait ouvert des négociations pour poser un télégraphe sous marin de Singapoore à Randoon.

Le gouvernement chinois fait d'immenses préparatifs de guerre et paraît déterminé à disputer le passage aux alliés pour les empêcher par tous les moyens d'arriver à Pékin. On a élevé des fortifications sur un espace de quatorze milles, et il y a 200,000 hommes de troupe en campagne.

La France propose d'abandonner ses droits sur les districts neutralisés de la Savoie moyennant cinq millions de francs.

Les évêques des Romagnes ont été avisés par un édit du Pape qu'il leur était interdit de prendre aucune part à la réception du roi Victor-Emmanuel pendant son voyage dans ces provinces.

Le correspondant du *Journal des Débats* à Rome a reçu l'ordre de quitter la ville dans les vingt jours.

Des avis de Naples portent que les insurgés ont été chassés de Carini avec une perte de 200 hommes. Les troupes royales ont perdu 300 hommes, mais elles ont détruit, [illegible] la ville qu'elles ont pillée et incendiée.

On dit qu'à Palerme on a exécuté 13 insurgés, et que la plus grande misère règne dans la ville. Une troupe de soldats napolitains a été surprise à Carini, et tous les soldats ont été [illegible].

L'armée napolitaine se compose de 60,000 hommes.

Arrivée du Fulton.

New York, 14 mai.—Le steamer Fulton, parti du Havre le 1er et de Southampton le 2, est arrivé ici ce soir.

Le navire Neptune, de la Nouvelle-Orléans, s'est échoué près de Wexford. La cargaison sera probablement sauvée.

[illegible]

Suite des nouvelles par le Canadian.

Réception de Sayers à Liverpool

New York, 14 mai.—[illegible]

[illegible]

Réception de l'ambassade Japonaise

Washington, 14 mai.—Le steamer des E. U. *Philadelphia* qui avait été envoyé à la rencontre de l'ambassade japonaise à Hampton Roads, est de retour.

On a fait de grands préparatifs pour faire aux étrangers distingués, une entrée magnifique dans la capitale de l'Union.

Position du Gouv. Hopkins.—[illegible]

Marchés—New York, 14 mai.—Le marché aux farines était lourd à la fermeture. Il y a eu une baisse de 5 à 10 cts sur les prix précédents. Les ventes de ce jour sont de 9,000 barils à $5 35 à 5 40.

La demande pour le blé est limitée. Le marché est lourd; une baisse de 1 à 2 cts est apparente.

Le maïs a été clos avec tendance à la baisse.—Une baisse de 2 cts sur les prix de samedi passé a eu lieu. Les prix sont de 75 à 82 cts le boisseau.

Le marché au porc est presque le même que samedi passé. On achète le nouveau porc à $18 25 le baril.

Le marché au bœuf est calme.

Les ventes de graisse de ce jour se montent à 270 barils de 11 à 12 cts la livre.

La demande de sucre s'est tenue ferme. Les ventes de Muscovado de Cuba sont de 1,000 caisses à 6 1/2 à 7 1/8 cts la livre. Il y a eu des ventes de Porto Rico à 6 7/8 à 7 3/4 cts la livre. Les ventes de coton de ce jour ne sont pas connues.

Cincinnati, 14 mai.—Le marché aux farines était lourd à la fermeture. Il s'est vendu un grand lot de barils à $5 75.

[illegible]

Congrès.—Washington, 14 mai.—Rien de bien important aujourd'hui dans la Chambre des Représentants.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 14 mai.—L'Imperial a passé à 10 heures, hier soir, le Marie Denning à 1 heure, le J. S. Pringle à 7 et l'Atlantic à 8 ce matin.

Théatre d'Orléans.—La représentation qui doit avoir lieu mercredi prochain au bénéfice de Mlle Hélène, danseuse, se composera de danses exécutées par M. Valarde et la bénéficiaire, du *Courrier de Lyon*, qui a obtenu dimanche un grand succès, et du *Maître de Chapelle*, chanté par Mme Colson et M. Melchisedec. Mlle Hélène doit à la gracieuseté de M. Boudousquié, directeur de l'Opéra, et au bon vouloir de ces deux artistes de pouvoir ajouter à son spectacle l'attrait de l'excellente musique du *Maître de Chapelle*, rendue par deux talents de premier ordre, tous deux aimés du public. Nous espérons donc que la recette sera fructueuse et que la jeune et intéressante bénéficiaire pourra retourner dans ses pays, en emportant un bon souvenir de sa représentation d'adieu.

Théatre de l'Opéra.—Comme nous l'avions prévu, la représentation d'hier soir a obtenu un éclatant succès. Une foule nombreuse garnissait la salle du parquet au cintre, et l'accueil qu'elle a fait à Mme Colson lui a prouvé tout le plaisir que notre public éprouvait à l'entendre dans son rôle favori d'Uriel. Mme Dalmont-Mesmaker a chanté et joué avec beaucoup de goût le rôle de Lilia. MM. Cabel, Dubrunay, Vantair, Delamare et Mme Richer se sont acquittés convenablement de leur tâche, et comme ensemble la représentation a été très belle. La mise en scène est admirable et contribue non moins que la beauté des décors à l'illusion du coup d'œil.

Ce soir on reprend *Les Dragons de Villars*, opéra comique dans lequel Mlle Geismar est si piquante et si originale comme comédienne, et chanteuse si accomplie. MM. Melchisedec, Ch. Petit, Carrier et Mme Richer y sont excellents, chacun dans leur genre. C'est peut être la dernière occasion qu'on aura d'entendre ce joli opéra de Maillard, on fera donc bien d'en profiter.

Grand Concert.—Il doit y avoir demain soir, à la salle des Odd-Fellows, un grand concert au profit de l'Asile de Ste Marie, qui renferme plus de trois cents orphelins. Nous faisons en faveur de ces pauvres enfants un appel à la bienfaisance du public. Le concert est donné par M. G. Collignon et le professeur Schoenbelt, assistés par l'orchestre de la Société de Musique Classique et par des sociétés de choristes. Cette bonne inspiration fait honneur à ces messieurs, et nous espérons qu'un plein succès y répondra. On trouvera le programme détaillé dans l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

Le Volksfest.—On trouvera dans une autre colonne, le programme de cette magnifique fête qui aura lieu dimanche, 20, et lundi, 21 du courant sur le terre connue sous le nom de "Habitation Hopkins". [illegible]

[illegible]

Premiere Cour de District.—[illegible]

[illegible]

LE COMITE DE VIGILANCE

Les Comités de Vigilance des Attakapas viennent d'être l'objet d'une organisation permanente, ayant pour but de substituer l'action des citoyens à celles des autorités constituées. Le *Courrier des Opelousas* publie un document que nous croyons assez intéressant pour valoir une reproduction. En voici le texte:

RAPPORT

Sur l'organisation d'un Comité ... des affaires fédérales des Comités Attakapas.

Messieurs les membres du Comité, j'ai à vous faire une proposition. N'étant pas orateur, j'ai écrit ce que j'avais à vous dire.

Cinq Paroisses sont couvertes aujourd'hui de Comités, chacun a agi jusqu'à présent isolément, et ils n'ont jamais eu aucun point de contact les uns avec les autres, excepté à la journée de la Queue Tortue, où tous sont venus, moins pour conjurer un danger commun, que pour répondre à la demande d'intervention que leur avait adressée le Président du Comité de Vermillonville. Il y a une déplorable lacune qu'il faut combler à tout prix.

Le concours que tous les Comités ont donné à la journée de la Queue Tortue, a bien prouvé qu'ils étaient disposés à accepter le principe de solidarité qui seul fait la force de notre association, et que vous avez si largement pratiqué vous-mêmes en prêtant vos bras et vos fusils à tous ceux qui ont eu besoin de votre concours. Ce n'est pas assez, cette solidarité doit cesser d'être éventuelle pour devenir obligatoire, pour arriver à ce but, il faut que les Comités échangent à des époques précises des pensées et des poignées de main.

Pour arriver à ce résultat, pour qu'il y ait entre les divers Comités une espèce de télégraphe électrique qui les relie les uns aux autres et leur imprime à tous simultanément une communauté d'action et de pensée, il suffit d'un moyen bien simple. C'est la nomination par chaque Comité d'un délégué. Ces Comités formeraient à leur tour un Comité que je pourrais appeler *des affaires fédérales* ou *générales*, si le premier mot vous effrayait. Composé de représentants de tous les Comités, il pourrait corriger, améliorer les constitutions vicieuses, faire pratiquer aux Opelousas ce qui se pratique ici, établir l'unité d'action et de pensée dans les temps de crise et même étendre cette unité d'action en pensée à toutes questions étrangères à notre programme,—mais qui toucheraient de près ou de loin soit à nos intérêts, soit à notre existence. Puisque nous sommes victorieux et que nous devons notre victoire d'abord à des moyens qui peuvent tous être avoués hautement, ensuite à l'assentiment des *neuf dixièmes des honnêtes gens* qui ont apporté les uns leur part d'action, les autres leurs acclamations aux luttes que nous avons soutenues, ce Comité ne ferait qu'une puissante *unité* de divers corps qui auraient bien été encore reliés les uns aux autres. Pour tout dire, Messieurs,—et pourquoi cacher une intention qui n'a rien que d'honorable, ce Comité nous *aiderait à tirer de notre victoire toutes les conséquences qui ne sont pas incompatibles avec notre loyauté.*

Ne perdons jamais de vue, Messieurs, que pour conserver notre force, notre prestige, il vaut mieux exercer à l'avenir une pression morale que matérielle, et que cette pression doit avoir deux buts: faire autant de bien que possible, d'un autre côté briser impitoyablement tout ce qui nous sera obstacle ou hostilité, tous nos ennemis.

En conséquence, Messieurs, je vous demande l'adoption du décret suivant.

Le Comité de la Côte Gelée, réuni en assemblée générale, a adopté et propose à ce moment à tous les autres Comités l'adoption du décret suivant:

Art. 1er.—Il sera nommé par chaque Comité un délégué à une Chambre ou Comité.

Art. 2me.—Ce Comité prendra le nom de Comité des *affaires fédérales*.

Art. 3me.—Il aura mission de faire connaître les Comités les uns aux autres; d'établir une pensée et une action communes de faire en un mot concourir à un but commun des forces et des intelligences qui, jusqu'à ce jour, ont opéré ou agi isolément.

Art. 4me.—Aussitôt que six Comités auront adhéré au présent décret, leurs délégués se rassembleront à Vermillonville. (La date de cette réunion peut-être fixée au 20 Mai.)

Art. 5me.—A défaut de tout Secrétaire Général pour recevoir les correspondances, les Comités adhérents sont priés de transmettre la nomination officielle de leurs délégués au Major St-Julien, commandant du Comité de la Côte Gelée ou à M. D. Guidry, un des secrétaires.

Art. 6me.—Le Comité de la Côte Gelée procèdera immédiatement à la nomination de son délégué.

Art. 7me.—Ce délégué prêtera immédiatement le serment de se rendre exactement au Comité *des affaires fédérales*, toutes les fois qu'il en sera requis et notifié, à moins qu'il n'en soit empêché par la maladie.

Art. 8me.—Le Comité nommera aussi immédiatement un suppléant, destiné à remplacer le délégué qui ne pourrait se rendre, pour le cas prévu plus haut, au Comité *des affaires fédérales*.

Art. 9me.—Ce suppléant devra prêter serment et accepter les mêmes obligations morales que le délégué en titre.

Art. 10me.—*Résolu*: Que dans l'ignorance où nous sommes des noms et du domicile des divers chefs de Comités, les journaux vigilants, le *Démocrate de St Martin*, l'*Echo de Lafayette* et le *Courrier des Opelousas* seront priés de publier le présent Rapport et Décret pendant deux semaines, ainsi que notre invitation à tous les Comités de faire connaître par écrit au Major St Julien, Côte Gelée, ou à M. D. Guidry, son secrétaire, leur adhésion ou leur opposition audit décret, et s'il y a adhésion, la nomination de leurs délégués, signées par les membres du Comité Exécutif de chaque Comité.

Respectueusement, A. BARDE.

Approuvé en séance générale, le 5 Mai 1860.
AURELIEN ST JULIEN, Président.
JOHN CREIGHTON, vice Président.
DUPRE GUIDRY, Secrétaire.

Accident.—Nous lisons dans le *Patriote des Opelousas*:

Samedi soir, Mme Dupré accompagnée de son enfant quittait les magasins pour s'en retourner chez elle quand ses chevaux tout-à-coup s'emportèrent de toute course par la rue du Maine, se dirigeant vers l'encoignure de la pharmacie de M. Posey. Le bruit de la voiture se faisait entendre de loin, en un moment la rue était encombrée de messieurs excités au plus haut degré à la vue de ce spectacle affreux. Le cocher fut bientôt jeté à terre. Les cœurs palpitants de plus en plus, car on s'attendait à tout moment voir la pauvre femme et son enfant écrasés contre quelque arbre. Grâce à l'esprit présent de Victor Lastrapes qui se jeta aux brides des chevaux au moment que ceux-ci tournaient l'encoignure pour prendre la rue Bellevue. La voiture était renversée à l'instant même. On se pressa de briser la portière pour retirer Mme Dupré. Touchant exemple du cœur d'une mère, sa première pensée est toujours pour son enfant. Pas encore échappée au danger qui menaçait ses jours, elle cherchait et demandait de toutes ses forces son enfant. [illegible]

Le Traité Français et les Cotons.—On lit dans une correspondance parisienne:

On s'est tout récemment occupé avec autant d'activité des questions commerciales et industrielles [illegible] ...

[illegible]

Le Pape et le Roi de Sardaigne.

Nous avons déjà publié le texte de deux lettres échangées entre le Saint Père et Victor Emmanuel, en voici deux autres qui, bien qu'antérieures, seront cependant lues avec intérêt:

Lettre du roi Victor-Emmanuel au Pape.

"Très Saint Père, par votre lettre autographe du [illegible] décembre dernier, Votre Sainteté m'a assuré de [illegible] Congrès de Paris du Saint Siége.

[illegible]

"Ces vœux ne furent pas exaucés. Et cependant ces populations, qui naguère donnaient des signes manifestes de mécontentement envers la cour de Rome, et inspiraient à celle-ci de continuelles appréhensions, se sont gouvernées pendant plusieurs mois de la façon la plus louable. Elles ont pourvu aux intérêts publics, à la sûreté des personnes, au maintien de la tranquillité, à la protection de la religion. C'est chose avérée, et que j'ai eu soin de vérifier, que dans les Légations, les ministres du culte sont actuellement respectés et protégés, les temples de Dieu fréquentés plus qu'ils ne l'étaient auparavant.

"Quoi qu'il en soit, c'est une conviction générale que le gouvernement de Votre Sainteté ne pourrait plus reconquérir ces provinces, sans l'emploi des armes, et des armes étrangères.

"Votre Sainteté ne peut vouloir cela. Son cœur généreux, sa charité évangélique se refuseront à verser le sang chrétien pour reprendre une province, qui, quel que fût le résultat de la guerre, resterait toujours moralement perdue pour le gouvernement de l'Eglise. L'intérêt de la religion ne demande pas cela.

"Les moments sont favorables. Il ne m'appartient pas à moi, fils dévoué de Votre Sainteté, de lui indiquer le moyen le plus sûr de rendre le repos à notre patrie et de rétablir sur des fondements solides le prestige et l'autorité du Saint-Siége en Italie. Toutefois, je me crois obligé d'exposer et de soumettre à Votre Sainteté une idée, dont je suis pleinement convaincu. Cette idée, la voici: Si Votre Sainteté, prenant en considération les nécessités des temps, la force croissante du principe des nationalités, l'irrésistible élan qui pousse les peuples de l'Italie à s'unir et à s'organiser conformément aux règles adoptées par toutes les peuples civilisés, croyait avoir à réclamer mon franc et loyal concours, il y aurait moyen d'établir, non seulement dans les Romagnes, mais aussi dans les Marches et dans l'Ombrie, un état de choses qui, tout en conservant à l'Eglise son pouvoir suprême et en assurant au Souverain Pontife un poste glorieux à la tête de la nation italienne, ferait participer les populations de ces provinces aux bienfaits qu'un royaume fort et vraiment national assure à la plus grande partie de l'Italie centrale.

"J'espère que Votre Sainteté daignera prendre en considération ces réflexions dictées par un cœur sincère et tout dévoué à sa personne, et qu'avec sa bonté habituelle, elle voudra m'accorder sa sainte bénédiction.

"*Signé*: Victor-Emmanuel."

Lettre du Pape à Victor Emmanuel.

"Sire, l'idée que Votre Majesté a songé à m'exposer est une idée imprudente et indigne assurément d'un roi catholique et d'un roi de la maison de Savoie. Ma réponse est déjà sur le point de paraître imprimée dans l'encyclique aux évêques catholiques, où vous pourrez la lire.

"Du reste, je suis très affligé, non pour moi, mais pour la malheureuse situation de l'âme de Votre Majesté, car elle est déjà sous le coup des censures et de celles qui suivront encore, lorsque sera consommé l'acte sacrilège que vous et les vôtres avez l'intention d'accomplir.

"Je prie le Seigneur du fond du cœur, afin qu'il vous éclaire et vous donne la grâce de connaître et de pleurer les scandales qui ont eu lieu, et les maux affreux qui ont frappé la pauvre Italie avec votre coopération.

"Du Vatican, le 14 février 1860.
Signé: PIE IX.

ATTENTION.

☞ Le shérif d'Orléans procèdera aujourd'hui, à midi, à l'hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente publique de beaux terrains faisant face aux rues du Maine et St-Philippe, Rue Dittlet. Voir aux annonces.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan pour cause de liquidation, par Bernard Turpin, de Vins, Eaux-de-vie, Genièvre de Hollande, Thés, &c, qui aura lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures, au magasin de MM. W. F. Vredenburgh & Co, rue Vieille Levée No 36.

VENTE A TERME.

☞ Marchandises sèches étrangères et américaines—L'attention particulière des acheteurs est appelée sur la grande vente à terme qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au salle d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée. Conditions—au-dessus de $200 90 jours de crédit.

Le Dr. Bell, ancien chirurgien de l'armée des Etats-Unis, parle ainsi de l'Amer de Hostetter.

Springfield, E. U., 14 avril 1856.

Il y a quelques mois, je relevais de la fièvre rémittente. On me conseilla d'avoir recours à l'AMER DE HOSTETTER qui, me dit-on, convenait aux personnes qui avaient eu les fièvres. Je ne fais qu'accomplir un acte de justice en déclarant que ce remède me fortifia les organes de la digestion et eut une influence bienfaisante sur mes boyaux. Je n'hésite pas à reconnaître que toutes les fois que je m'en suis servi pour mes malades, l'effet en a été magique.

SANFORD BELL, M. D.

A vendre par tous les marchands et pharmaciens.

Ils nous sont chers.

☞ Avons-nous besoin de dire que nos enfants nous sont chers? [illegible]

Sirop carminatif et astringent du Dr. Hilling.

[illegible]

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par WOODMAN & BEMENT, encoignure Commune et Magasins, J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Papier Fruneau, contre l'asthme,

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.

☞ Le papier Fruneau fait cesser à l'instant la toux et l'oppression, son usage prolongé procure une guérison complète. Lisez la lettre suivante:

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1860

Monsieur,—Asthmatique depuis ma naissance, je n'avais jamais trouvé de remède qui pût calmer mes accès. L'essai que j'ai fait du PAPIER FRUNEAU a été du plus heureux [illegible] ...

LOUIS NAPOLEON ROCHARD.

Le Papier Fruneau se vend à la Nouvelle-Orléans, chez les principaux pharmaciens, et spécialement chez F. Carré, [illegible].

Le Sixième GRAND VOLKSFEST

AU PROFIT DE L'ASILE

Pour les convalescents indigents

aura lieu

Dimanche et Lundi, 20 et 21 mai 1860,

SUR LA

Terre connue sous le nom de "l'Habitation Hopkins" [illegible]

PROGRAMME:

Le GRAND CORTÉGE quittera ... [illegible]

Première division.

Théodore Reyer, Grand Maréchal.
J. Lasnier, F. Fix, D. Kiess, aides.
Musiciens.
Les membres du comité d'arrangements.
La société Allemande.
Les maréchaux L. H. Hecht, J. F. Rebel, A. Winkelman.
La Club Dante.
La société Helvétique de chants.
Les Conducteurs Américains.
Compagnie de Sa Majesté Gambrinus.
Société des Ouvriers en général.
Wagon decoré des Cercles.
M. S. Schmidt, président du comité du Festival,
Le Trésorier et les Secrétaires.
Son Exc. Thomas O. Moore, Gouverneur de l'Etat.
Son Honneur Gerard Stith, maire de la ville.
Orateurs du jour: MM. S. Seller et D. H. Braughn. Prêtres des Festivals antérieurs—J. Kattman, et le Comité Bettinger.
Les animaux vinceurs.

Seconde division.

Le colonel H. F. Mencken, Vice Président du comité et ses aides.
Musiciens.
Société des Turners de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
Wagon décoré des Brasseurs.
[illegible]

Un salut de 21 coups de canon annoncera le moment du départ.

[illegible]

Des Discours

[illegible]

PRIX D'ENTRÉE—$1 pour les messieurs. [illegible]

LE COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

EGLISE DE L'ANNONCIATION,

Faubourgs Marigny et Mandeville,

Troisième District.

CONCERT SACRÉ VOCAL ET INSTRUMENTAL,

pour les réparations de l'Eglise.

Le concert qui devait avoir lieu mardi 15 du courant est remis à MERCREDI, 23 mai.

Prix d'entrée.........$1

Les billets sont en vente chez A. Elie, No. 66, rue Royale, A. Perez, No. 89 rue Royale, et A. Cloé, encoignure Royale et Toulouse.

Au public.

J'ANNONCE à ma clientèle et au public en général, que j'ai une boulangerie dans la rue des Remparts, entre l'Orléans et Ste-Anne, [illegible]

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1860.
Veuve H. ROCNY.

Bracelet perdu.

PERDU, dimanche soir, 13 du courant, dans le voisinage du Théâtre d'Orléans, un petit bracelet d'enfant, [illegible]

BRACELET PERDU.

EN allant à la rue du Canal, par les rues Remparts, Ste-Anne, Bourbon, ou dans l'omnibus de la rue des Magasins, un BRACELET EN OR, renfermant des cheveux noirs et des cheveux blonds. La personne qui l'a trouvé est priée de la rapporter au bureau de ce journal où elle recevra une récompense libérale.

Dissolution de société.

LA société commerciale existant entre les soussignés, sous la raison VON HERBET & CO, étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord à partir du 15 mai 1860.
VON HERBET, H. ESCOUSSE, G. ANDREE.

Formation de Société.

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. G. Andree, dans la maison Von Herbet & Co, ont formé à partir de ce jour, une nouvelle société pour continuer le même genre d'affaires, sous la raison HEBERT & ESCOUSSE.
Nlle-Orléans, 15 mai 1860.
VON HEBERT, H. ESCOUSSE.

Nota—HEBERT & ESCOUSSE restent chargés de la liquidation de l'ancienne société.

A VENDRE.

On désire vendre à l'amiable la propriété ci-dessous décrite, savoir: Une MAISON située rue du Maine, No 119, entre Dauphine et Bourgogne, [illegible]

LAFITTE & DEFFARGE,
131......Rue Royale......133

SEULS Agents de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, attendent des échantillons de ces vins, par *Lemuel Dyer*, parti du Havre le 17 avril dernier.

LAFITTE & DEFFARGE.
131......Rue Royale......133

OFFRENT de vendre *deux-cents barriques* de vins, [illegible] de vins vieux de Bordeaux, Madère, Xérès, Champagne, Liqueurs, Cognacs &c. &c.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE, Ornements d'Eglise et Variétés.

CH. GUÉRINEAU, Agent.

167, encoignure des rues Royale et Orléans, 167.

REÇU par les derniers arrivages de France pour le mois de Marie, un très grand assortiment de bouquets d'autel en étoffe, depuis 50 cents la paire jusqu'à $4 50.

[illegible]

HOTEL PIJUX

Murray street, Nos. 42 et 44, NEW YORK.

Mme veuve PIJUX informe respectueusement les personnes de la Nouvelle-Orléans, qu'elles trouveront toujours dans cet établissement tout le confort désirable.

VINAIGRE—En magasin 50 barils de vinaigre français, à vendre par [illegible], Encoignure Royale et Conti.

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.

Facteur de Coton et de Sucre,

EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

EN débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux [illegible] de 24 1/2 bouteilles vin vieux St-Julien.
A vendre par CHAUDET & DESSERT, rue Royale, Nos 147 et 149.

AVIS IMPORTANT.

Aux personnes qui veulent acheter de belles marchandises à bon marché.

LUCAS & MASSON

ENCOIGNURE ROYALE & CONTI,

ONT l'honneur d'informer les dames, que voulant écouler leur stock le plus vite possible, pour cause d'agrandissement, ils continueront à vendre toutes leurs marchandises à des prix incontestablement les plus bas que l'on puisse trouver.

Telles que:

Jaconat imprimé	à 10 c.
do do français extra fin	15 c.
Batiste do extra fine	25 c.
Organdis à carreaux satinés	20 c.
do do extra fin	25 c.
Robes jaconats à 9 volants	$3 00
do de haute nouveauté	4 00
75 Robes barège Anglais à 9 volants	5 50
Barège Anglais à carreaux satinés	25
Ombrelles Marquise, moire antique façonnés	2 75
100 châles, de saison, Algériens riches	3 75
Toile pour chemises pure fil, 25 yardes pour	4 50
do à drap 12/4	75

Les dames sont priées de venir se convaincre que toutes les autres marchandises formant la balance du stock seront vendues avec les mêmes réductions proportionnées que ci-dessus.

NOTA—Avant reçu le dernier envoi de parfumerie pour cette saison, les personnes qui veulent s'approvisionner sont assurées qu'elles trouveront un assortiment complet et très varié.

TOILES, &c.

EN CONSIGNATION.

JOHN TODD,

12 et 14.. Rue de Chartres .. 12 et 14

A reçu des fabricants, en consignation, [illegible]

Au-dessous de prix coutant,

Les marchandises suivantes:

[illegible] caisses TOILES D'IRLANDE de James Thompson & Son, pour les familles, à 45 cts. valant 75 cts.

[illegible] caisses COTON BLANC DU PAYS [illegible]

[illegible] COTON extra fin pour CHEMISES à 12 1/2c.

EGALEMENT:

200 yardes MOUSSELINE blanche [illegible]

150 pièces MOUSSELINE suisse blanche [illegible]

A

Moitié prix.

20 douzaines MOUCHOIRS BATISTE FIL, [illegible] à $1 75 la douzaine, valant $3 50.

125 douzaines MOUCHOIRS BATISTE FIL [illegible] $2 50 la douzaine [illegible] $5 la douz.

☞ Le public est prié de venir examiner ces marchandises.

Articles de voyage

A

Une réduction.

Un très grand assortiment [illegible] pour

ROBES DE VOYAGE ET DE PROMENADE

Comprenant:

POPELINES,
MOHAIR,
ZENOBIE,
OSMANLIAS POIL DE CHEVRE, &c.

JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Nouvelle réduction

DANS LES

Robes organdi,

ET

L'organdi et le jaconat en pièces.

JOHN TODD,

Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Offre aux [illegible]

Des avantages extraordinaires.

[illegible]

ROBES D'ORGANDI FIN [illegible]

ROBES ORGANDI TRES RICHE, [illegible]

ROBES ORGANDI, [illegible]

EGALEMENT

[illegible]

PLUS BAS PRIX

ETOFFES A MOUSTIQUAIRES

VENANT [illegible] E. REILLY & CO, No 136 rue du Canal.

[illegible]

Vente de Marchandises sèches

E. REILLY & Co.

136......Rue du Canal......136

DÉSIRANT réaliser leur fort stock bien assorti, avant le 1er juin, ont fait une nouvelle réduction dans le reste de leur stock.

Etoffes pour robes,

[illegible]

Toiles! Toiles!

Venant d'être reçues,

E. REILLY & CO,

136......Rue du Canal......136

300 PIECES TOILES d'Irlande [illegible]
E. REILLY & CO, No 136 rue du Canal.

Les voleurs déroutés.

PROTECTION.

LE soussigné offre en vente les COFFRES-FORTS à l'ALUM, PATENTÉS, à L'ÉPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS. [illegible]

ISAAC BRIDGE.

No 33, rue des Magasins, le sixième magasin au-dessus de la rue Poydras.

Le résultat invariable.

La lettre suivante fournit une nouvelle preuve de la bonté du COFFRE-FORT ALUM exposé à une incendie intense.

Niles, Mich., 27 mars 1860.

A MM. Valentine & Butler.

[illegible]

THEODORE FOWLER.

[illegible]

Coffres-forts Alum patent, Excelsior et Marland's Patent.

ISAAC BRIDGE,

No 33, rue des Magasins, sixième magasin au-dessus de la rue Poydras.

Grande économie à peu de frais.

Machine à coudre, patentée, de Moore, pour les familles.

Trente-cinq piastres seulement!

CETTE machine à coudre est, croit-on, l'égale, sous presque tous les rapports, des machines qui se vendent *cent piastres et au-delà*. [illegible]

[illegible]

Un escompte libéral est fait aux acheteurs en gros.
ISAAC BRIDGE, seul agent en cette ville,
No 33, rue des Magasins, sixième magasin au-dessus de la rue Poydras.

Appartement à louer.

A LOUER—Le haut de la maison, rue Bienville, No 77; [illegible] S'adresser au No 39, rue Bienville.

Nominations du Parti Américain.

POUR MAIRE:
JOHN T. MONROE.

POUR COMMISSAIRE DES RUES:
C. O. FLECHIER.

RECORDER, PREMIER DISTRICT:
WM. EMMERSON.

RECORDER, SECOND DISTRICT:
J. L. FABRE.

RECORDER, TROISIEME DISTRICT:
WEBSTER LONG.

RECORDER, QUATRIEME DISTRICT:
C. C. CAMPBELL.

POUR ALDERMEN

Premier District........A. O. BRICE
........A. P. FIELD.
Second District........L. LEVASSEUR
Troisième District........P. S. WILTZ
Quatrième District........S. A. SHUMWAY

ASSISTANTS ALDERMEN

Premier District—1er Ward.. JAMES BEGGS
2e Ward.. ERNEST TOLEDANO
3e Ward.. C. F. HATCHER
Second District—4e Ward.. W. HODGKINS
5e Ward.. J. FREMEAUX
Troisième District—7e Ward.. C. F. SEIXSNAYDRE
8e Ward.. J. B. LEFFE
Quatrième Dist.—1e Ward.. Capt. JAS DAVIS.

TICKET DES CITOYENS.

POUR MAIRE
L. H. PLACE.

COMMISSAIRES DES RUES
J. MILTON REEF.

RECORDER, PREMIER DISTRICT
THOM H SHIELDS.

RECORDER, SECOND DISTRICT
J. L. FABRE.

RECORDER, TROISIEME DISTRICT
WEBSTER LONG.

ALDERMEN

1er Ward........J. O. NIXON
do........SIDNEY STORY
2nd Ward........L. E. FORSTALL
3me Ward........P. S. WILTZ
4me Ward........H. T. VENNARD

ASSISTANTS ALDERMEN

1er Ward........S. A. KINGSLAND
2nd do........CHAS. J. LEEDS
3me do........HENRY BEEBE
4me do........W. F. HODGKINS
do do........HENRY SHEPHERD Jr
[illegible]
........C. SEIXSNAYDRE
[illegible]
........A. FOSTER ELLIOT
........ROBERT HUTCHE

☞ [illegible]

Pour la place de Recorder du Deuxième District.

☞ Veuillez annoncer M. [illegible] comme candidat à la place de Recorder du Deuxième District.

Un grand nombre d'amis.

AVIS.

LE Dr FELIX FORMENTO père a, [illegible] le Dr FELIX FORMENTO fils [illegible]

ON DEMANDE

[illegible]

Liquidation.

GRANDS SACRIFICES!

PROFITEZ DE L'OCCASION!!

Les soussignés devant quitter leur magasin.

MAISON ROUGE,

ENTRE LES DEUX MARCHÉS,

[illegible] MARCHANDISES SÈCHES au-dessous du prix coutant.

Profitez de l'occasion!

TURCOTTE & BLANCHARD,
Maison Rouge, entre les deux marchés.

Nouvelle Orléans, le 7 mai 1860.

LA société qui a existé entre les soussignés sous la raison F. MALARD & Co., [illegible]
F. MALARD, WALTER & PECK.

Nouvelle Orléans, le 7 mai 1860.

[illegible] MALARD & TOOKER
F. MALARD, E. H. TOOKER.

AVIS

M. J. RODRIGUEZ se chargera des affaires du soussigné pendant son absence de la ville.
B. RODRIGUEZ.

LISEZ CECI.

☞ MADAME VIRGINIA, la grande prophétesse [illegible]

Restaurant de Moreau,

Sur le Bayou St-Jean—à l'extrémité du Lac.

Le soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public, l'ouverture, DIMANCHE, 13 mai, de son restaurant, [illegible]
E. MOREAU.

Demande de bonne d'enfants

ON demande immédiatement une bonne d'enfants, [illegible]

EN débarquement et en magasin—
[illegible]
A vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Ferbos, Nos 27-27, rue Royale.

CONSERVES—Un assortiment complet d'approvisionnements [illegible]
M. A. CALONGNE.

FRUITS [illegible]
M. A. CALONGNE.

[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BACON—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

JAMBONS—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BŒUF—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

GRAISSE—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

FARINE—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

WHISKY—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, Vieille Levée.

Dissolution de société.

LA société qui a existé entre les soussignés, sous la raison G. Coppens & Co., a été dissoute d'un commun accord, suivant acte au rapport de E. Bouny, notaire, en date du 7 courant.
GASTON COPPENS, AUGUSTE BALU.

Le Docteur CHARLES MUNDE,

VENANT d'apprendre qu'on a répandu, à la Nouvelle Orléans, la nouvelle de sa mort, a l'honneur d'informer ses anciens malades et amis qu'il préside toujours son grand et bel

Etablissement hydropathique,

à Florence, près Northampton, dans le Massachusetts,

[illegible]

AVIS.

PAR suite du dernier incendie, la pharmacie de Fercoigne Chartres et St-Philippe est transportée pour le moment, au magasin de la rue Royale, encoignure St-Philippe.
P. CUSACHS FRERE & CIE.

PAR acte passé le 2 mai 1860, devant Paul E. Laresche, notaire en cette ville, j'ai donné ma procuration générale à M. J. A. BONNAFFON.
Nlle-Orléans, le 8 mai 1860. J. M. LAMON.

UN MONSIEUR, gradué de l'Université de France, désirerait trouver quelques élèves pour leur enseigner la langue française, [illegible]

EN magasin et à vendre par le soussigné—50 caisses de 12 bouteilles véritable Sauterne sec.
10 caisses de 12 bouteilles [illegible]
CAMILLE LACOSTE, 209 rue Royale, encoignure Dumaine.

A VENDRE, à livrer par le navire Lemuel Dyer du Havre:
100 caisses absinthe E. Pernod.
5 caisses fromage de gruyère, par CAMILLE LACOSTE, 209 rue Royale, encoignure Dumaine.

A VENDRE, à livrer par le steamer Star of the West, de New-York:
2 caisses de 100 grandes boîtes asperges.
2 do do demi boîtes asperges, par CAMILLE LACOSTE, 209 rue Royale, encoignure Dumaine.

Jalap.

UN lot reçu de Mexique et à vendre en Douane par CABALLERO & RASUALDO, No 48, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Succession de F. Lefèvre

LES créanciers de cette succession sont requis de présenter, sous dix jours de cette date, une note de leurs réclamations au soussigné No 219, rue Royale.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1860.
CHS. WATRIGANT, Exécuteur testamentaire.

Avis.

LES personnes qui doivent à l'ancienne maison JACOB & DUSSUMIER sont prévenues que leurs comptes ont été déposés entre les mains du soussigné qui est chargé d'en toucher le montant. Les comptes non payés seront bientôt mis en Cour.
E. MALUS, No 60, Vieille-Levée.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

No 142, rue du Canal.

Incorporée le 15 mars 1835.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, l'état suivant des affaires de la Banque est publié:

—Passif—

[illegible]

—Actif—

[illegible]

G. CARRIE DUNCAN, Trésorier.
ARCHER SAUCIER, Juge de paix.

[illegible]
SAM. JONES, Jr., Secrétaire.

Compagnie d'Assurance

DE L'UNION

DE LA NOUVELLE ORLEANS

Troisième état annuel

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans [illegible]
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
ARTHUR SAUCIER.

[illegible]
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

Directeurs:

[illegible]

Nlle-Orléans, 12 mai 1860.

LES DIX DERNIÈRES ANNÉES

DE LA

LITTERATURE

FRANÇAISE.

CATALOGUE DE LA MAISON

Hector Bossange et Fils,

[illegible]

M. J.-M. QUERARD

[illegible]

1 volume grand in 8

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous préparons un catalogue systématique de livres français, qui se formera par lui même de 1,000 pages d'impression, [illegible]

HECTOR BOSSANGE & FILS, 25 Quai Voltaire à Paris.

ON demande une Française, sachant bien coudre, pour voyager et soigner un enfant de 2 ans. S'adresser rue Carondelet, No 211, entre les rues Julia et St-Joseph.

Le Dr G. W. LAWRENCE

MEDECIN RESIDENT

DES SOURCES CHAUDES

DE L'ARKANSAS,

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades [illegible]

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches,

Les magasins Carrollton à louer.

LA bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

[illegible] ... s'adresser à SAMUEL J. PETERS, No 117, rue Gravier.

Propriété à Jefferson City.

A VENDRE à l'amiable, deux terrains adjacents, avec chacun une maison, [illegible]
JOHN BOUROET.

AMER de Hostetter—[illegible] caisses, à vendre par E. J. HART & CO., Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

REÇU par le steamship Habana
25 livres Matalé;
6 douzaines sirop de calebasse.
En à vendre par H. J. RIVET, 64, rue de la Douane.

BITTERS des ARABES

DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur, une grande partie des consommateurs a renoncé à l'usage de l'absynthe; [illegible] ... BITTERS DES ARABES est telle que M. SANCHO, dépositaire de cette merveilleuse liqueur, attend, avec la plus vive impatience, le second envoi de ce cordial et salutaire à tout le monde.

Dépôt général—F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales—W. RAYMOND, 71, rue du Camp, et J. LLAMBIAS, encoignure Esplanade et Casacalvo.

AVIS.

Le Dr FAGET

A transféré son domicile

ENCOIGNURE BOURGOGNE ET ST PIERRE.

AVIS.

UNE dame française, pouvant donner les meilleures recommandations, désire trouver à s'employer comme dame de compagnie; elle se chargerait aussi de la direction entière d'un ménage.

Une famille de la campagne où la langue française est en usage serait préférée.

S'adresser par lettre ou en personne, No 202, rue du Camp.

ECONOMIE DE $20

SUR LE BILLET & LES DEPENSES

POUR

NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE

En prenant

Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Géorgie).

[illegible]

J. W. GREGORY, Agent général pour les Tickets et le fret. Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier. Nlle-Orléans.

CIGARES de la Havane—321,000 cigares de la Havane, des marques Cervantes, Escoces, Sibelina, Trasmarana, Sol, Washington, Antonio Garcia, Sultan, Rubi, Lord Nelson, Intimidad et Cometa Viola, en débarquement du steamship Habana et à vendre par A. F. VALLS, 31, Tchoupitoulas.

CIGARETTES—30,000 cigarettes des marques Lord Wellington, Garcia et Honradez, en débarquement du steamship Habana et à vendre par A. F. VALLS, 31, Tchoupitoulas.

Vente aux prix d'encan,

Tous les vendredi et samedi de chaque semaine.

CHEZ Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

Mme COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qu'elle ont fait un si bon accueil lors de son voyage dans les paroisses, qu'à l'avenir elle vendra

Tous les vendredis et samedis,

Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés aux mêmes prix qu'à son dernier encan.

DRY GOODS.

PRIX D'ENCAN.

R. CLAGUE,

Rue Ste Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine

[illegible]

Tapis, toile cirée, nattes, rerues, dernièrement,

600 ROULEAUX est en flanelles à carreaux et [illegible]

A. BROUSSEAU & F.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS:

[illegible]

1—Elle est d'une exactitude [illegible] QUATRE MILLE POINTS à la minute, et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

[illegible]

☞ On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. [illegible]

DAVIS BROTHERS, Agents.

E. Guittard

ENCOIGNURE ROYALE ET STE ANNE

GRANDE REDUCTION.

Organdis satinés à 12 1/2c la yarde.

Organdis gros Odier, de 75 cts pour 30 cts la yarde.

Batiste imprimée par $1 à 20 et 25 c la yarde.

Indienne française à 12 1/2 c. la yarde.

Serviettes par $1 ANS 30 la douzaine

Barège anglais, satiné, de 50 cts pour 25 cts la yarde.

Bel assortiment de Toiles à draps et à chemises.

Damassés, Mousseline Jacquard. &c., &c.

OCEAN HOUSE,

A PROCTORVILLE, Lac Borgne.

[illegible]

JOHN R. FOLLEZZI.

Maison à louer,

[illegible]
HENRY VALETON & Co.

AVIS AUX DAMES.

M. GALLOIS, [illegible]

Hotel de la Passe Christian.

[illegible]
JOHN M. DONNELL, Propriétaire.

HOTEL STOCKTON,

A LA BAIE ST-LOUIS.

[illegible]

BUREAU DU TRESORIER,

HOTEL DE VILLE

[illegible]
ADAM GIFFEN, Trésorier.

A louer à Mandeville,

Pour la saison

[illegible]
W. A. GORDON & CASTILLO.

POMMES de terre—[illegible]

[illegible]

A VENDRE.

UNE GROCERIE bien achalandée [illegible]
J. PEREZ.

POUR LES ENFANTS.

LE soussigné reçoit continuellement une petite cargaison de voitures pour enfants telles que CALECHES à quatre roues, COCHES, do do, CARRIOLETS à deux et trois roues [illegible]
J. DERBES Jr., Rue de Chartres, No 40.

CHEVAUX A VENDRE.

A VENDRE, [illegible]

Machine à chocolat à louer.

A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE A CHOCOLAT [illegible]

LE GRAND VOLKSFEST.

Au profit de l'Asile des convalescents indigents.

A lieu le 20 et le 21 mai, sur l'habitation Hopkins [illegible]

F. KOENNEKER, Secrétaire.

Sources de Bladon et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladon et de Cullum.

Les bateaux à vapeur RESCUE, capitaine H. E. Johnston, DEMOPOLIS, capitaine S. W. Allen [illegible]
JOHN E. HYDE & Co. Apothecaires de l'Hotel St-Charles.

Ecoles Publiques du Deuxième District.

[illegible]
AUG. CASSARD, Secrétaire.

BANQUE DU SUD.

CHANGE SUR PARIS [illegible]
THOS. LAYTON, caissier.

Aux parents et aux négociants.

[illegible]
RUFUS DOLBEAR, président.

Marchandises sèches
A BON MARCHÉ.

Marchandises sèches
A BON MARCHÉ.

T. DANZIGER,

[illegible] TOILES [illegible]

[illegible] BAREGES ANGLAIS, [illegible] JACONATS à [illegible]

THEO. DANZIGER.

MANUAL ESPAÑOL.

MANUAL DE LA MAZONERIA,

[illegible]

Por el V. H. ANDRES CASSARD, New-York.

[illegible]
PALY M. LOPEZ, Agente.

BOCAUX A FRUITS,

a couvercles en verre,

SANS METAL

Patente de Hartell,

Garantis fermant hermétiquement, sans ciment.

[illegible]
HENDERSON & GAINES.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

PIANOS!

☞ [illegible]

Magnifique assortiment de PIANOS

GRANDS PIANOS DE CONCERT,
PIANOS DEMI QUEUE
OBLIQUES
PICOLOS

☞ Ces instruments sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix exceptionnels.

SOURDES & CHASSAIGNAC, [illegible] rue de Chartres.

REDUCTION GENERALE

BODET & GUEYDAN,

[illegible]

Encoignure Hôpital et Condé.

[illegible]
BODET & GUEYDAN.

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES et s'occupera spécialement des travaux et de la vente de propriétés foncières.

[illegible]
A. J. POWELL.

DEPOT

D'EAUX MINERALES NATURELLES.

VICHY,
SELTZER,
SARATOGA,
CONGRESS,
BLUE LICK
[illegible] D. PERES

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs.

[illegible]
FAIRBANKS & Co. agents, [illegible] rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE,

FAIRBANKS & Co, No 83, rue du Camp.

A LOUER.

Une grande maison située dans la rue Royale, près St-Philippe [illegible]

Neufchatels! **Neufchatels!**

EN débarquement du navire Nuremberg, du Havre—30 douzaines Neufchatels.
A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209, rue Royale, enc. Dumaine.

DIVERS en débarquement du navire Atlantic, de Cadix—
Porto 50 1/4 couronne
Madeira 50 1/4 et 50 1/8 do
Sherry 100 1/4 et 100 1/8 do
Bourbons 150 balles régulières
do de do pointes.
A vendre par B. D. GRATIAA & Co., No 50 rue Douane.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] cigares de la Havane des meilleures marques, telles que Partagas [illegible]
ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, [illegible] rue de la Douane.

[illegible]
EDOUARD GUILLOT, [illegible] rue Royale.

Par les navires Crimea et F. Flood, arrivant de France.

[illegible]

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. [illegible]

[illegible]
X. LAMBERT.

[illegible]
S. JOURDAN.